

## Jardin de l'observatoire

### ----- Les réponses aux questions que vous vous posez

#### **Comment a été découverte la pollution des sols ?**

Dans le cadre de la rénovation du jardin pédagogique du parc, la Mairie a fait réaliser une étude de la qualité des sols. Cette étude a révélé des anomalies, un diagnostic de l'ensemble du jardin de l'Observatoire a donc été commandé. Le diagnostic a confirmé des dépassements localisés de la teneur en plomb des sols, la pollution étant concentrée dans les sols autour du bâtiment de l'Observatoire et au nord du parc.

#### **Suis-je en danger en fréquentant régulièrement le jardin ?**

L'Agence Régionale de Santé a été saisie par la Mairie pour donner un avis expert sur le risque sanitaire. L'ARS confirme que *“la fréquentation du parc, même régulière, ne présente pas de risque sanitaire si aucun contact prolongé avec la terre ne s'est produit”*. L'ARS précise également que *“le risque sanitaire est associé à l'ingestion régulière de terres et poussières lors de la manipulation directe des sols”*, et même qu'une exposition ponctuelle aux terres ne présente pas de risque sanitaire. Une pratique normale du jardin de l'Observatoire, même régulière, n'est donc pas du tout risquée.

Par ailleurs, la pollution au plomb est issue d'une source ancienne, qui n'existe plus. Il n'y a pas de foyer de pollution existant dans le quartier qui pourrait expliquer la contamination des sols du jardin.

#### **Quelles sont les actions de dépollution ?**

Différents travaux sont menés selon les zones polluées. Le jardin pédagogique a été fermé et toute activité de jardinage arrêtée dès le résultat de l'étude. Un changement de terre a été effectué et des bacs de culture hors sol ont été mis en place ; le jardin pédagogique va bientôt rouvrir sans risque pour les usagers. Autour du bâtiment de l'Observatoire, un changement de terre est en cours ainsi que la pose d'une bâche recouverte de copeaux sur la zone polluée à proximité. Enfin, au nord du parc, l'implantation d'une clôture en bois entourant la zone ainsi que la pose de copeaux permettront de la sécuriser.

#### **Quels sont les risques ?**

La manipulation de la terre est la principale source d'exposition. Le risque sanitaire est associé à l'ingestion régulière et prolongée de terres et poussières lors de la manipulation directe des sols. En effet, l'air, l'eau potable ou les gaz du sol ne sont pas sources de transfert de polluants. De plus, les polluants ne migrent pas et restent à l'endroit où ils sont identifiés. Ainsi, la fréquentation du parc, même régulière, ne présente pas de risque sanitaire si aucun contact prolongé avec la terre ne s'est produit.

## **Je promène mon animal tous les jours au parc, existe-t-il un risque pour sa santé ?**

Comme pour les humains, c'est l'ingestion régulière et prolongée de terre qui présente un risque sanitaire. Voici quelques signes à surveiller chez votre animal :

- Vomissements, diarrhées, perte d'appétit, douleurs abdominales
- Convulsions, tremblements, faiblesse musculaire
- Pâleur des muqueuses, léthargie, difficultés respiratoires

Si vous observez un ou plusieurs de ces signes chez votre animal, il est recommandé de consulter un vétérinaire afin de bénéficier d'un diagnostic et d'un traitement appropriés.

## **Mon jardin est situé en bordure du parc, est-il lui aussi pollué ?**

Seules quelques zones du parc présentent des teneurs élevées en plomb, un jardin attenant n'est donc pas nécessairement pollué. De plus, les polluants ne migrent pas et restent à l'endroit où ils sont identifiés. Néanmoins, si vous souhaitez faire analyser votre sol, vous pouvez vous rapprocher d'Antea Group :

**Alain Bourrousse | Chef de projets Sites et Sols Pollués | Occitanie**  
**05 61 00 70 45 | 06 15 36 74 04**  
**Diapason B – 109 Rue Jean Bart - 31670 LABEGE**

## **Quelques recommandations générales pour prévenir l'exposition aux polluants**

Pour éviter l'exposition aux polluants :

- Respecter la signalétique dans le parc
- Choisir les lieux où les sols sont recouverts : végétation, paillage, minéral, surface artificielle, etc.
- Ne pas manipuler la terre en surface
- Ne pas laisser les enfants jouer avec de la terre
- Éviter de s'asseoir sur le sol nu
- Ne pas consommer tout légume ou fruit produit sur site
- Ne pas cueillir les fleurs du parc

Pour se protéger de la terre et des poussières :

- Se laver les mains dès la fin de l'activité dans le parc

Pour éviter d'accumuler des poussières chez soi :

- Ne pas rentrer avec ses chaussures dans le logement
- Veiller au bon lavage des mains et des ongles des enfants avec du savon, particulièrement avant les repas
- Rincer à l'eau les jouets des enfants utilisés dans le parc
- Brosser régulièrement les animaux de compagnie à l'extérieur du logement
- Effectuer un ménage humide périodique du logement afin de capter les poussières